



**PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Grenoble, le 30 août 2022

L'ÉTAT ET LA RÉGION ANNONCENT LA SIGNATURE DE LA FEUILLE DE ROUTE COMMUNE ÉTAT-RÉGION EN MATIÈRE D'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE (IA)

Conscients des enjeux, des opportunités et des changements profonds que le développement et la diffusion des outils et technologies de l'Intelligence artificielle portent dans de nombreux champs de l'activité humaine, **l'État et la Région Auvergne-Rhône-Alpes ont signé une Feuille de route commune État-Région en matière d'Intelligence artificielle afin d'articuler leurs stratégies en la matière.**

Auvergne-Rhône-Alpes compte en effet de nombreux atouts :

- un écosystème de recherche et de formation d'excellence en matière d'algorithmique et d'IA embarquée, mais aussi dans des champs connexes tels que la cobotique, les objets connectés pour l'industrie, l'imagerie médicale, les technologies médicales etc. ;
- un tissu économique et industriel diversifié qui peut constituer un champ applicatif et tirer bénéfice de l'IA ;
- des structures d'intermédiation à destination des entreprises et du grand public, tels que les pôles de compétitivité et clusters Auvergne-Rhône-Alpes, l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, les centres de culture scientifique, technique et industrielle.

L'ambition de cette Feuille de route est donc **de faire d'Auvergne-Rhône-Alpes une région de référence en matière d'IA à l'échelle européenne et internationale**, en renforçant la visibilité de ses acteurs, en utilisant l'IA comme levier de compétitivité des entreprises du territoire, en développant des projets stratégiques (en matière de santé, énergie, mobilité, industrie du futur) et en favorisant une IA de confiance pour les citoyens.

Elle cible en priorité le soutien à la recherche appliquée, à la formation et à la diffusion des technologies de l'IA dans les PME régionales. Elle donne enfin la priorité au soutien au

développement de solutions logicielles et matérielles permettant la constitution de filières de conception, de fabrication et de diffusion françaises et européennes indépendantes.

Cette feuille de route s'inscrit pleinement dans **le plan France 2030 mis en place par l'État** ainsi que dans **le plan Auvergne-Rhône-Alpes 2022-2028 pour l'économie, la formation, l'innovation au service de l'emploi et de nos territoires**, adopté par l'Assemblée plénière du Conseil régional le 29 juin dernier.

Elle permettra à la région de devenir un acteur incontournable de la politique européenne de soutien à une filière micro-électronique souveraine visant à doubler la part de l'Union européenne dans la production de composants d'ici à 2030 (European Chips Act).

La Signature de la Feuille de route État-Région en matière d'IA était organisée en présence de Sylvain PELLETERET, Secrétaire Général adjoint pour les Affaires Régionales (SGAR) Auvergne-Rhône-Alpes et de Catherine STARON, Vice-Présidente de la Région Auvergne Rhône-Alpes déléguée à l'enseignement supérieur, à la recherche et à l'innovation dans les locaux de la société Bluecime (Grenoble) experte en Intelligence artificielle appliquée notamment aux sports d'hiver. Des représentants de l'État, de la Région, des collectivités territoriales, des entreprises partenaires ou expertes de l'IA, des partenaires académiques assistaient également à la signature.

« La signature de cette feuille de route commune Etat-Région illustre la parfaite déclinaison locale de la stratégie nationale d'accélération pour l'intelligence artificielle, qui fait partie du plan France 2030. Celui-ci a vocation à stimuler l'industrialisation de l'innovation en France et à créer des leaders technologiques de demain grâce à un montant de 54 milliards d'euros au niveau national, dont 1,5 milliards pour favoriser le développement de l'intelligence artificielle dans tous les secteurs d'activités. La feuille de route permettra à toutes les industries présentes dans notre région de renforcer leur compétitivité et ainsi maintenir Auvergne-Rhône-Alpes comme première région industrielle de France. Elle sera déployée avec l'implication de l'ensemble des acteurs de l'écosystème local : pôles, clusters, services de l'État et collectivités, tous mobilisés pour réussir l'appropriation de cette nouvelle technologie par notre tissu industriel. » Françoise NOARS, Secrétaire générale pour les affaires régionales de la région Auvergne-Rhône-Alpes

« La Région Auvergne-Rhône-Alpes est la première région industrielle de France et l'une des plus performantes en Europe en matière d'Enseignement supérieur, de recherche et d'innovation. Avec Laurent Wauquiez, et l'ensemble de l'exécutif régional, nous croyons donc en la capacité de notre écosystème, notamment académique et économique, à faire d'Auvergne-Rhône-Alpes le leader européen en matière d'intelligence artificielle dans toutes ses composantes : innovation, formation, transformation numérique des entreprises... Cette feuille de route que nous signons avec l'Etat confirme notre ambition commune pour soutenir cette filière d'avenir ! » Catherine STARON, Vice-présidente de la Région Auvergne Rhône Alpes déléguée à l'enseignement supérieur à la recherche et à l'innovation.

LA FEUILLE DE ROUTE EST STRUCTURÉE SELON QUATRE AXES DE TRAVAIL À L'IMAGE DE LA STRATÉGIE RÉGIONALE EN MATIÈRE D'IA ADOPTÉE PAR LE CONSEIL RÉGIONAL EN OCTOBRE 2020 :

Favoriser la recherche et accélérer son transfert technologique par le rapprochement entre acteurs académiques et entreprises

La Région a notamment lancé les premiers « Défis IA » qui financent 6 thèses de recherche sur l'IA pouvant intéresser les entreprises, comme la vision par ordinateur appliquée à la santé. De grands projets de R&D ont par ailleurs pu être soutenus : c'est le cas, par exemple, de Textil'IA qui favorise la mutualisation d'expertises et de moyens R&D dans la filière textile.

Fédérer l'écosystème régional et structurer l'offre en matière d'IA en cohérence avec les attentes des entreprises

Pour cela, un réseau rassemblant les laboratoires régionaux experts de l'IA a été créé et un panorama de 300 entreprises proposant des solutions en IA a été réalisé. De plus, les programmes Etat France 2030 et de la Région permettront de financer des projets de R&D et d'industrialisation.

Former et diffuser une culture de l'IA auprès des entreprises et au sein de la société

Via Compétences a réalisé une cartographie des formations en IA existantes et de nouvelles formations ont été développées. De plus, la feuille de route accompagne la transformation des métiers provoquée par le recours à l'IA. Enfin, un programme de sensibilisation du grand public et du public scolaire est mis en œuvre.

Faciliter et accompagner la diffusion et l'intégration de l'IA dans les TPE et les PME régionales

Les PME qui souhaitent développer leur activité grâce à l'IA peuvent bénéficier d'un accompagnement et de financements dans le cadre des dispositifs régionaux de transfert de technologie (comme Easytech) ou de dispositifs nationaux de diagnostic (Diag'IA). Des webinaires de vulgarisation et un kit pédagogique permettent aux chefs d'entreprises et à leurs salariés d'anticiper les mutations induites par l'IA.

De nombreux experts et opérateurs, aux côtés de l'Etat et de la Région, peuvent accompagner les projets de produits et services, afin de les différencier en intégrant de l'IA : l'Etat et la Région accompagnent les entreprises dans cette transition !

LA SOCIÉTÉ BLUECIME EN QUELQUES MOTS

La PME BLUECIME a été fondée en 2015 par David Cuccolo. Elle s'appuie notamment sur l'intelligence artificielle (IA) et le « deep learning » (technologie d'auto-apprentissage constant) pour proposer à ses clients des solutions innovantes en traitement d'images. La société compte 8 ETP à ce jour et ses ventes sont en forte croissance (CA de 274 k€ réalisé en 2021 ; CA prévisionnel en 2022 : 800 k€).

Bluecime est adhérente du pôle de compétitivité MINALOGIC depuis 2017.

Le projet MIVAO « Montagne Innovante, Vision et Apprentissage par Ordinateur » porté par cette PME s'adresse aux exploitants de remontées mécaniques pour détecter des défauts d'embarquement sur les remontées mécaniques et améliorer la sécurité des usagers des stations de sports d'hiver. Le projet a été choisi pour illustrer la feuille de route IA et cible en priorité le soutien à la recherche appliquée, à la formation et à la diffusion des technologies de l'IA dans les PME régionales.

MIVAO relève d'un véritable enjeu de santé publique puisque, dans les stations de ski, les phases d'embarquement et de débarquement des skieurs génèrent plus de 70% des accidents graves du transport par télésiège ; plus de 90 % des accidents qui ont lieu sur les remontées mécaniques sont dus au comportement des usagers.

LES LIENS UTILES

[Panorama régional de l'IA](#) réalisé par l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises

[Cartographie des entreprises régionales de l'IA](#), actualisée en permanence sur le site web du Campus Région du numérique et sur le site Phar'Eco

[Cartographie dynamique des formations IA](#), réalisée par Via Compétences et alimentée par les offreurs de formation – avec 160 formations publiques et privées recensées à ce jour.

Création d'un corpus de contenus [#IA tout comprendre](#) par Digital League accessible sur le site web du Campus Région du numérique pour mieux comprendre l'IA et en parler aux chefs d'entreprises

[La vidéo de présentation](#)

[Les appels à projets France 2030 régionalisés Auvergne-Rhône-Alpes](#)

**Cabinet du préfet de la région
Auvergne-Rhône-Alpes**

Benoît GAILLET
Tél : 06 21 11 06 48
Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

**Service presse du Conseil
Régional Auvergne-Rhône-Alpes**

Frédéric POIGNARD
Tél : 06 09 41 73 01
Mél : frederic.poignard@auvergnerhonealpes.fr